MARCHÉS DE L'ARTISANAT

JUILLET - AOÛT 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de remplir dûment ce bulletin en lettres scripts,
à joindre avec le règlement et tous les éléments demandés.

☐ *Nom et Prénom*.....

☐ *Raison sociale*.....

☐ *Catégorie (bijoux, vêtements, décorations, bien-être, métier de bouche, arts plastique)* .....

☐ *Adresse*.....

☐ *Code postal*.....*Ville*.....

☐ *Téléphone*.....

☐ *E-mail* .....

☐ *Site Internet*.....

☐ *N° Siret* .....

☐ *N° Assurance professionnelle* .....

☐ *Code APE*.....

DATES SOUHAITÉES

(Veuillez cocher les dates auxquelles vous voulez exposer)

Dimanche 7 juillet 2024 ☐

Dimanche 21 juillet 2024 ☐

Dimanche 4 août 2024 ☐

Dimanche 11 août 2024 ☐

Dimanche 18 août 2024 ☐

Dimanche 25 août 2024 ☐

Ville d'Auray
Direction Générale des Services
Hôtel de Ville - 100 place de la République - BP 10610 - 56406 Auray Cedex
courrier.mairie@ville-auray.fr • **02 97 24 01 23** • www.auray.fr

STAND

Veuillez indiquer le nombre de mètre linéaire **EXACT** souhaité pour votre stand : .....

ATTENTION !

- ***5 mètres linéaires par stand maximum,***
- ***3 mètres de profondeur maximum***

TARIFS

7 € / mètre linéaire / date = *MONTANT TOTAL de votre participation.*

Règlement par chèque obligatoire, à joindre impérativement avec le bulletin d'inscription.

Ordre à indiquer sur le chèque : ***ATHÉNA AURAY RÉGIE DE RECETTE***

Montant du chèque : ……

N° Chèque : …….

Nom figurant sur le chèque : …….

CONDITION GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

ADMISSION

☐ Ce marché de l'Artisanat s'adresse à des artisans ayant une réelle volonté de production créative, et ne créant que des pièces uniques et originales de qualité définies par le comité organisateur.

Seuls seront admis les exposants répondant à ces critères :

- Artisans inscrits au répertoire de la chambre des métiers,
- Artistes affiliés à la maison des artistes,
- Artistes libres, relevant de professions libérales, et dûment déclarés.

☐ Seule la vente de vos propres créations est autorisée, toute activité commerciale (à l'exception d'associations) est interdite. Seules seront retenues et présentées sur le stand les productions personnelles de l'exposant inscrit. Tout contrevenant se verra immédiatement et définitivement exclu s'il ne remplit pas les conditions exigées par les organisateurs sans qu'aucun dédommagement ne soit possible.

☐ Pour assurer la qualité du marché de l'Artisanat, le comité organisateur retient les exposants après s'être assuré du respect de leur qualité de créateur dans la diversité des activités souhaitées.

L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vols, pertes et intempéries.
L'exposant doit être en possession de son propre matériel (poids, ficelles, bâches, etc, …) pour faire face aux intempéries (pluie et vent uniquement).

Si le marché n'avait pas lieu, pour des raisons ou cas de force majeur indépendant(e)s de l'organisateur, les sommes versées resteraient acquises à la collectivité.

Ville d'Auray
Direction Générale des Services
Hôtel de Ville - 100 place de la République - BP 10610 - 56406 Auray Cedex
courrier.mairie@ville-auray.fr • **02 97 24 01 23** • www.auray.fr

DÉROULEMENT

Les déballages se feront à partir de 8h30 et jusqu'à 10h sur le site. Vous serez accueilli par un agent qui vous précisera votre emplacement. Il est formellement interdit de déballer avant et après ces horaires. Les emplacements seront déterminés par avance, un plan précisant votre espace sera visible à votre arrivée. **L'exposition débutera à 10h30. Les remballages se feront à partir 19h00 (hors nocturne)** Pour des raisons de sécurité, il est impératif de respecter le créneau horaire imposé et de rester jusqu'à la fin de la durée du marché. Aucun véhicule ne doit être présent durant la période d'exposition.

Votre dossier d'inscription doit nous parvenir complet accompagné du règlement et des documents demandés dont la liste se trouve ci-dessous :

PIÈCES A FOURNIR :

☐ **Attestation d'inscription à la chambre des métiers**,
Ou Attestation d'affiliation à la maison des artistes,
Ou Attestation de déclaration d'artiste libre,

☐ **Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle**,

☐ **Bulletin d'inscription** dûment rempli et quelques **clichés de vos réalisations**.

☐ **Attestation sur l'honneur de la création artisanale des produits exposés.**

☐ En paraphant le bulletin d'inscription, les participants s'engagent à respecter ces conditions générales, ainsi que toutes les dispositions nouvelles pouvant être imposées par les circonstances et adoptées dans l'intérêt général de la manifestation du marché de l'Artisanat par les organisateurs.

Je reconnais, avoir pris connaissance des conditions de participation, j'affirme la fiabilité des renseignements fournis et je m'engage à respecter ma présence sur les dates sélectionnées.

Fait à ……, le …….

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

RÉPONSE SOUHAITÉE AU PLUS TARD LE 10 MAI 2024

A L'ADRESSE SUIVANTE :

Mairie d'Auray
100 Place de la République
56400 AURAY

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Yves LE MOING - Manager de commerce de proximité
y.lemoing@ville-auray.fr

Ville d'Auray
Direction Générale des Services
Hôtel de Ville - 100 place de la République - BP 10610 - 56406 Auray Cedex
courrier.mairie@ville-auray.fr • **02 97 24 01 23** • www.auray.fr